

# Piloter la fonction Employeur au sein d'une association - secteur de l'Animation



Les référents employeurs de TDL, souvent bénévoles, sont demandeurs de formations afin d'être plus à l'aise dans leur mission de gestion des ressources humaines et d'être outillés pour rester dans le respect des obligations légales. De plus, les réformes du droit du travail exigent une mise à jour régulière et adaptée au contexte de TDL. Cette formation leur permettra aussi de partager leurs expériences et bonnes pratiques.

Ce programme fait partie de la rubrique : "4. Consolider le mouvement Terre de Liens pour le pérenniser" du catalogue de formation de Terre de Liens.

## Objectifs pédagogiques

- Approfondir ses connaissances sur ses obligations d'employeur.
- Identifier les espaces où trouver l'information pour se tenir à jour de la réglementation.
- Comprendre les spécificités principales de la convention collective de l'animation.
- Analyser ses pratiques salariales et être en mesure de les faire évoluer en tenant compte du contexte propre à TDL.
- Favoriser l'échange de pratiques entre les personnes exerçant des fonctions similaires au sein de TDL.

## Contenu de la formation

- Temps d'apports de connaissances sur le droit du travail et les spécificités de la convention collective de l'animation
- Focus sur un ou plusieurs thèmes qui seront choisis à l'avance avec les participants
- Échanges de pratiques, notamment concernant les rôles et missions.
  - par exemple : la délégation employeur

**Modalités pédagogiques :** Formation présentielle

**Durée:** 7.00 heures de formation, réparties en 1.00 jours(s)

### Profils des stagiaires :

- Tout salarié ou bénévole de TDL ayant une fonction employeur dans sa structure, et plus spécifiquement lorsque la structure adhère à la Convention Collective de l'Animation

### Prérequis :

- Maîtrise courante de la langue française : compréhension de texte, rédaction de document de synthèse et expression orale permettant un dialogue fluide (niveau de français du CECRL : B2).

**Formateur.trice :** Nathalie LECOMTE, Ancienne juriste du syndicat d'employeurs de la convention collective nationale de l'animation (CNEA).

### Ressources pédagogiques :

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Apports théoriques sur la réglementation et la gestion sociale
- Echanges sur des cas concrets
- Mise à disposition de documents.

### Suivi de la formation et Evaluation des résultats :

- Feuilles de présence.
- Questions orales ou écrites (QCM).



**Sanction de la formation :** Remise d'un certificat de réalisation de l'action de formation

## Prix de la formation

### Frais pédagogiques:

- Tarif pour un stagiaire salarié du réseau Terre de Liens : **350.00 € net**
- Tarif pour un stagiaire administrateur du réseau Terre de Liens : **350.00 € net**
- Tarif pour un stagiaire bénévole du réseau Terre de Liens : **0 €**
  
- Tarif pour un stagiaire hors du réseau Terre de Liens : **350.00 € net**

Pour les formations en présentiel, sauf cas particulier, les frais de repas seront refacturés en sus des frais pédagogiques.

Quelle que soit votre situation, le prix ne doit pas être un obstacle : contactez-nous pour étudier ensemble la solution la mieux adaptée à votre situation.

Vous êtes en situation de handicap , contactez-nous pour étudier ensemble les adaptations à rechercher pour vous rendre cette formation accessible.

Pour connaître les dates et lieux de formation, et modalités d'inscription : contactez-nous par courriel : [formation@terredeliens.org](mailto:formation@terredeliens.org). Conditions générales de ventes disponibles sur simple demande.

Document mis à jour le : 8 novembre 2021